

**Complétez votre dossier e-candidat avec les pièces justificatives :**

Liste des pièces OBLIGATOIRES :

**Pour tous :**

- 1 justificatif d'identité (CNI, passeport ou permis de conduire) en cours de validité
- 1 photo d'identité conforme (format 35x45mn)
- Attestation des diplômes obtenus (diplôme permettant l'inscription à cette formation)
- Relevés de notes ou copie du dernier diplôme obtenu
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
  
- Autorisation pédagogique de l'enseignant responsable,
- Attestation de responsabilité civile (assurance voyage pour les étudiants étrangers hors UE),
- Couverture sociale (copie de la carte vitale et/ou justificatif de la mutuelle, si vous possédez une carte d'assuré social en France)

Liste des pièces obligatoires, en fonction de votre situation :

**Formation initiale :**

**Pour les étudiants hors Aix Marseille Université en 2024/2025 :**

- Certificat de scolarité année en cours ou année précédente,
- L'attestation d'acquittement de la CVEC (103 €) téléchargée depuis la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>,

**Pour les étudiants inscrits à Aix Marseille Université en 2024/2025 :**

- Certificat de scolarité année en cours ou année précédente,

**Pour les étudiants étrangers hors UE :**

- La traduction des diplômes étrangers (authentifiés par l'Ambassade de France ou traducteur assermenté),
- Assurance voyage,
- Attestation de votre Ambassade en France précisant que votre diplôme vous permet d'exercer dans le pays d'obtention ou d'origine (Médecine, Odontologie, Pharmacie, Maïeutique, Paramédical), ou un contrat de travail,

**Pour la Formation continue financée (prise en charge par l'employeur avec ou sans OPCO) :**

- Attestation de prise en charge employeur 2024/2025, dûment complétée par l'employeur

**⚠ Les inscriptions des 2ème, 3ème ou 4ème année de la formation ne s'effectuent pas sur la plateforme E-CANDIDAT, vous serez contacté directement sur votre mail par le service de l'UMFCS**